

## RÉSIDENTS EN EMS: ADMISSIONS ET SORTIES PLUS TARDIVES

*A fin 2017, quelque 6100 personnes âgées de 65 ans et plus sont hébergées durablement dans un établissement médico-social (EMS) du canton; cela représente 4,7% des seniors vaudois. Une admission en EMS sur deux fait suite à un séjour à l'hôpital et sept séjours sur dix s'achèvent avec le décès du résident. L'évolution de l'espérance de vie ainsi que les mesures visant à favoriser le maintien à domicile entraînent un report dans le temps des entrées et des sorties des résidents; ce phénomène conduit à un vieillissement de la population hébergée (+5 mois en dix ans) et plus particulièrement des femmes.*

A fin 2017, 6070 personnes âgées de 65 ans et plus, fragilisées dans leur santé, leur mobilité ou leur autonomie, résident dans les établissements médico-sociaux du canton (EMS) en séjour de longue durée (voir univers de référence en page 3).

### À PARTIR DE 90 ANS, TROIS SÉNIORS SUR DIX EN EMS

Dans le canton, 4,7% des personnes âgées de 65 ans et plus vivent en EMS à fin 2017. La proportion de femmes hébergées (6,0%) est deux fois supérieure à celle des hommes (3,0%). Le taux de recours à un hébergement en institution croît logiquement avec l'âge [F1]. Alors qu'il est très faible chez les jeunes seniors (inférieur à 1% avant la septantaine), trois seniors sur dix vivent en EMS à partir de 90 ans, soit une femme sur trois (34%) et un homme sur cinq (21%).

### VIEILLISSEMENT NE SIGNIFIE PAS HAUSSE DU RECOURS

Le vieillissement de la population n'a pas impliqué une augmentation du recours des seniors à un établissement médico-social. En dix ans, le taux de recours a

légèrement fléchi, passant de 4,8% en 2007 à 4,7% en 2017. En effet, la capacité d'accueil a progressé moins rapidement que la population âgée, conséquence notamment d'une volonté politique encourageant la mise en place de mesures favorisant la poursuite de la vie à domicile.

Alors que la population vaudoise âgée de 65 ans et plus a progressé de 27% en dix ans, le nombre de résidents du même âge dans les EMS n'a crû que de 23%, passant de 4946 pensionnaires en 2007 à 6070 en 2017. Dans le même temps, la capacité d'accueil du canton a diminué, passant de 544 lits disponibles pour 10000 habitants à 535 lits. Cela implique, pour la population âgée vaudoise, un recours à des prestations permettant d'éviter ou de retarder l'hébergement, tels que l'aide et les soins à domicile, les centres d'accueil temporaire ou des formes intermédiaires d'hébergement.

### POPULATION LARGEMENT FÉMINISÉE

Près de trois quarts des personnes vivant en EMS sont des femmes (73%) [T1]. La proportion de résidentes s'accroît avec l'âge,

**1-3** Résidents en EMS: admissions et sorties plus tardives  
[www.stat.vd.ch/somed](http://www.stat.vd.ch/somed)

**4** Hausse continue mais limitée des frontaliers vaudois  
[www.stat.vd.ch/travail\\_etrangers](http://www.stat.vd.ch/travail_etrangers)

© Statistique Vaud  
Rue de la Paix 6 - 1014 Lausanne  
T +41 21 316 29 99  
[info.stat@vd.ch](mailto:info.stat@vd.ch)

Abonnement: CHF 49.–

Rédacteur responsable: Gilles Imhof

Responsables d'édition: Léna Pasche,  
Sylviane Brandt

Rédaction: Valérie Gondoux Freléchox (VGF),  
Amélie de Flaugergues (ADF)

Mise en page: Statistique Vaud

Imprimé en Suisse



**STATISTIQUE VAUD**

Département des finances  
et des relations extérieures

passant de 48 % chez les jeunes seniors (de 65 à 69 ans) à 83 % chez les plus âgés (à partir de 95 ans). Dès la septantaine, les femmes sont majoritaires. Cette prédominance féminine est liée à leur longévité, mais également à une sous-représentation masculine. On ne compte que 27 % d'hommes parmi les pensionnaires d'EMS dès 65 ans, alors qu'ils sont 43 % dans la population résidante correspondante. En effet, de nombreux hommes peuvent bénéficier de l'aide de leur conjointe, souvent plus jeune, ce qui permet leur maintien à domicile plus longtemps. En dix ans, la prédominance féminine dans les EMS s'est toutefois légèrement tassée, passant de 76 % des résidents en 2007 à 73 % en 2017.

### FEMMES EN EMS TOUJOURS PLUS ÂGÉES

La moitié des résidents ont entre 85 et 94 ans [T1, F2]. Quatre pensionnaires sur cinq (79 %) sont âgés de 80 ans et plus (mais seulement deux tiers pour les hommes dont la population est plus jeune). A fin décembre 2017, les EMS accueillent 2157 nonagénaires (36 % des résidents) et 88 centenaires (13 hommes et 75 femmes). A cette date, les doyens des résidents en EMS, au nombre de quatre, ont 105 ans.

A fin 2017, l'âge moyen des résidents est de 85,7 ans [T2]. Les femmes sont, avec près de 4 ans de plus, nettement plus âgées (86,8 ans) que les hommes (82,9 ans). En l'espace de dix ans, l'âge moyen des résidents s'est élevé de 5 mois (+0,4 an) et ceci en particulier chez les femmes (+0,7 an), alors qu'il stagne chez les hommes (-0,1 an). On assiste ainsi à un vieillissement de la population âgée hébergée en EMS et plus particulièrement des femmes.

### UNE ADMISSION SUR DEUX EN PROVENANCE DE L'HÔPITAL

L'effectif des résidents âgés hébergés dans les EMS est demeuré stable sur l'année 2017, atteignant 6070 pensionnaires au 31 décembre. Les établissements ont cependant enregistré de nombreux mouvements, avec presque autant d'admissions (2856 entrées) que de sorties (2835), totalisant ainsi 8897 longs séjours sur l'année [T1].

Sur trois personnes admises, deux sont des femmes. Plus de la moitié des entrées sont le fait de personnes entre 85 et 94 ans. Le nombre d'entrées croît avec l'âge, atteignant un maximum de 822 (29 %) entre 85 et 89 ans ; elles sont encore très nombreuses (763, 27 %) entre 90 et 94 ans, puis plus faibles dès 95 ans.

La moitié des admissions en EMS font suite à un séjour à l'hôpital (51 %). Les entrées restantes proviennent soit directement du domicile (25 %), soit d'un autre établissement (24 %) [F3]. Séjours en EMS et hospitalisations sont par ailleurs étroitement liés. En 2017, selon une étude de l'OFS<sup>1</sup>, 37 % des résidents âgés des EMS en Suisse ont dû être hospitalisés au moins une fois durant leur séjour et 17 % l'ont été durant l'année 2017 même. Les

principales causes d'hospitalisation sont la fracture du fémur, la pneumonie et l'insuffisance cardiaque.

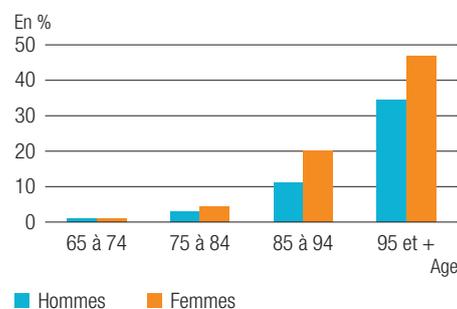
### SEPT SORTIES SUR DIX POUR CAUSE DE DÉCÈS

La majorité des séjours en EMS s'achèvent avec le décès du résident: c'est le cas de sept sorties sur dix [F3]. Un peu plus d'un cinquième des sorties correspondent à un départ vers un autre établissement, 4 % à une hospitalisation et autant à un retour à domicile.

La part des décès parmi les motifs de sortie s'accroît avec l'âge. Entre 70 et 74 ans, les décès représentent la moitié (51 %) des sorties pour atteindre 84 % dès 95 ans. Selon une étude de l'OBSAN<sup>2</sup>, 44 % des décès dès 65 ans en Suisse en 2016 sont survenus en EMS (pour 37 % à l'hôpital, les 19 % restants à domicile ou ailleurs).

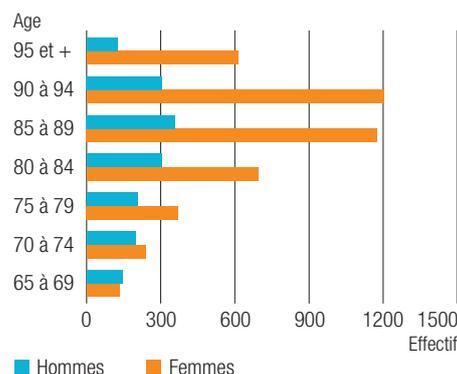
Les retours à domicile représentent environ un dixième des sorties jusqu'à 79 ans, puis les chances d'un retour s'amenuisent pour ne représenter plus que 1 % des sorties à partir de 95 ans. Suivant le même schéma, la part des sorties à destination de l'hôpital diminue à partir de 75 ans.

### [F1] PART DE PERSONNES VIVANT EN EMS<sup>1</sup>, VAUD, 2017



<sup>1</sup> Résidents âgés de 65 ans et plus hébergés en long séjour, au 31.12.

### [F2] RÉSIDENTS<sup>1</sup> DES EMS EN LONG SÉJOUR, VAUD, 2017



<sup>1</sup> Agés de 65 ans et plus, au 31.12.

### [T1] EFFECTIF ET FLUX DES RÉSIDENTS ÂGÉS DE 65 ANS ET PLUS HÉBERGÉS EN LONG SÉJOUR EN EMS, VAUD, 2017

	Séjours	Admissions	Sorties	Résidents présents au 31.12		
				Effectif	En %	
				Ensemble	dont femmes	
65 à 69 ans	349	98	70	279	4,6	47,7
70 à 74 ans	550	154	113	437	7,2	54,5
75 à 79 ans	760	247	185	576	9,5	64,2
80 à 84 ans	1 401	479	404	998	16,4	69,6
85 à 89 ans	2 264	822	733	1 535	25,3	76,6
90 à 94 ans	2 341	763	834	1 508	24,8	79,8
95 ans et +	1 232	293	496	737	12,1	83,0
<b>Total 65 ans et +</b>	<b>8 897</b>	<b>2 856</b>	<b>2 835</b>	<b>6 070<sup>1</sup></b>	<b>100,0</b>	<b>72,9</b>

<sup>1</sup> Y compris 8 sorties au 31.12.

### [T2] ÂGE MOYEN DES RÉSIDENTS<sup>1</sup> EN EMS, VAUD

	2017		2007	Variation	
	Hommes	Femmes			
Age au 31.12	82,9	86,8	85,7	85,3	+0,4
Age à l'entrée	84,3	86,6	85,8	85,0	+0,8
Age à la sortie <sup>2</sup>	85,2	88,5	87,4	86,3	+1,1
Age au décès	86,2	89,4	88,4	87,1	+1,3

<sup>1</sup> Résidents âgés de 65 ans et plus hébergés en long séjour.

<sup>2</sup> Y compris les décès (en 2017, 1980 décès parmi les 2835 sorties).

## REPORT DES ENTRÉES ET DES SORTIES

L'examen de l'âge moyen à l'entrée et à la sortie de l'EMS permet de mettre en évidence un changement de comportement au cours de la dernière décennie. Lors de leur entrée en EMS en 2017, les résidents ont en moyenne 85,8 ans [T2]. En l'espace de dix ans, cet âge à l'entrée a augmenté de 10 mois (+0,8 an). Ainsi, les gens sont admis plus tardivement en EMS. Ce report est particulièrement manifeste chez les femmes qui entrent en EMS 14 mois plus tard (+1,2 an) qu'en 2007.

L'âge moyen à la sortie de l'EMS (87,4 ans) a, quant à lui, augmenté de 13 mois (+1,1 an) en dix ans. Par conséquent, les sorties sont également reportées dans le temps. C'est en particulier le cas des décès. L'âge moyen au décès (88,4 ans) a progressé de 16 mois (+1,3 an) en dix ans, aussi bien chez les hommes (86,2 ans), que chez les femmes (89,4 ans). Ce report des sorties par décès est lié à l'allongement de l'espérance de vie.

Le report dans le temps aussi bien des entrées en EMS que des sorties est lié à l'évolution de la longévité. Ce phénomène implique un vieillissement de la population hébergée. Ainsi, l'augmentation de l'espérance de vie se traduit vraisemblablement par une augmentation du nombre d'années en bonne santé qui, couplée à des mesures de maintien à domicile, permet ce report des entrées et sorties des résidents.

## SÉJOURS D'UNE DURÉE DE 2 ANS

Les résidents qui ont achevé leur séjour en EMS en 2017 y ont passé en moyenne 763 jours, soit 2,1 ans. Les femmes y ont séjourné 8 mois de plus que les hommes (+0,7 an). La durée de séjour varie selon le motif de sortie : 0,7 an pour les retours à domicile, 0,8 an pour les changements d'établissement, 1,1 an à destination de l'hôpital et 2,6 ans suite à un décès [F4]. La durée des séjours achevés dans leur ensemble est relativement stable depuis dix ans, même si celle des séjours qui se terminent par un décès a progressé d'un mois.

Il y a de fortes disparités dans les durées de séjour. Celles-ci ne sont pas directement proportionnelles à l'âge, même si elles sont de fait plus élevées pour les résidents très âgés.

## AU MOINS TROIS HEURES DE SOINS QUOTIDIENS POUR LA MOITIÉ DES RÉSIDENTS

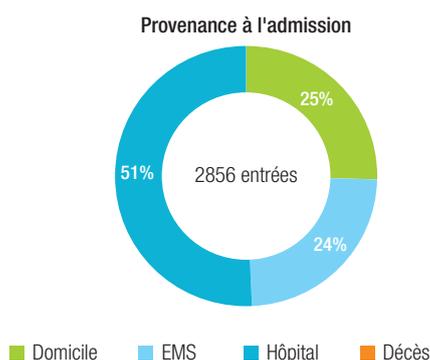
Outre les prestations hôtelières et d'animation, les résidents âgés des EMS, fragilisés dans leur santé, bénéficient de soins. Une évaluation régulière permet d'estimer le temps de soins requis au quotidien. Ainsi, près de la moitié (48%) des résidents ont besoin d'au moins trois heures de soins journaliers. A l'opposé, ils ne sont qu'une très faible minorité (2%) à nécessiter moins d'une heure de soins par jour [F5]. Avec l'avancée en âge, la proportion de résidents ayant des besoins élevés (de 3h à 3h40) s'accroît. La part des cas lourds, avec des besoins très élevés (plus de 3h40 de soins par jour), demeure par contre relativement stable (de l'ordre de 22%), quel que soit l'âge du résident. A âge équivalent, hommes et femmes ont des besoins en soins similaires. | VGF

<sup>1</sup> OFS Actualités, février 2019. Population des établissements médico-sociaux, en 2017.

<sup>2</sup> Observatoire suisse de la santé, Bulletin 2/2019. Les trajectoires de fin de vie des personnes âgées.

Source des données : OFS, Statistique des institutions médico-sociales (SOMED). StatVD, Relevé complémentaire.

## [F3] PROVENANCE ET DESTINATION DES RÉSIDENTS<sup>1</sup> EN EMS, VAUD, 2017



<sup>1</sup> Résidents âgés de 65 ans et plus hébergés en long séjour, entrées ou sorties en 2017.

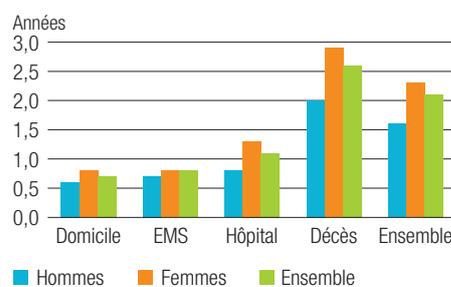
**Résidents âgés hébergés en long séjour**  
Dans un contexte de vieillissement de la population, cet article se concentre sur les seuls résidents âgés des établissements médico-sociaux (EMS), soit 6070 personnes à partir de 65 ans hébergées de manière durable en EMS au 31 décembre 2017.

Les EMS hébergent également une population plus jeune. Agés de moins de 65 ans, 659 résidents (9,8% de l'ensemble des résidents en long séjour au 31.12.2017) ne sont pas pris en compte ici. Il s'agit d'une population particulière, souffrant souvent de problèmes psychiques et, contrairement à celle plus âgée, majoritairement masculine (61% d'hommes).

De plus, cet article se concentre sur l'hébergement de longue durée. Les autres prestations des EMS relevant de l'offre favorisant le maintien à domicile, tels les courts séjours et les activités des centres d'accueil temporaire ne sont pas analysées ici.

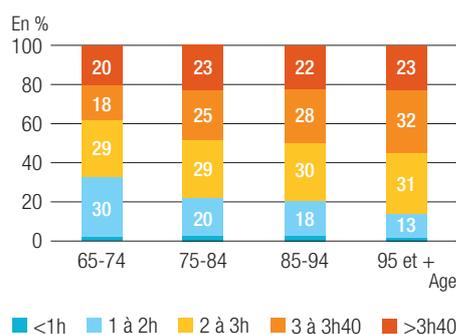
A des fins de simplification, les 128 établissements médico-sociaux, les 6 homes non médicalisés ainsi que les 5 divisions C pour malades chroniques dans les hôpitaux du canton sont regroupés ici sous la même dénomination « établissements médico-sociaux » (EMS).

## [F4] DURÉE MOYENNE DES SÉJOURS ACHEVÉS<sup>1</sup> SELON LA DESTINATION, VAUD, 2017



<sup>1</sup> Longs séjours de résidents âgés de 65 ans et plus.

## [F5] NIVEAUX DE SOINS QUOTIDIENS<sup>1</sup>, VAUD, 2017



<sup>1</sup> Dernier niveau de soin évalué des résidents âgés de 65 ans et plus hébergés en long séjour, au 31.12.

## HAUSSE CONTINUE MAIS LIMITÉE DES FRONTALIERS VAUDOIS

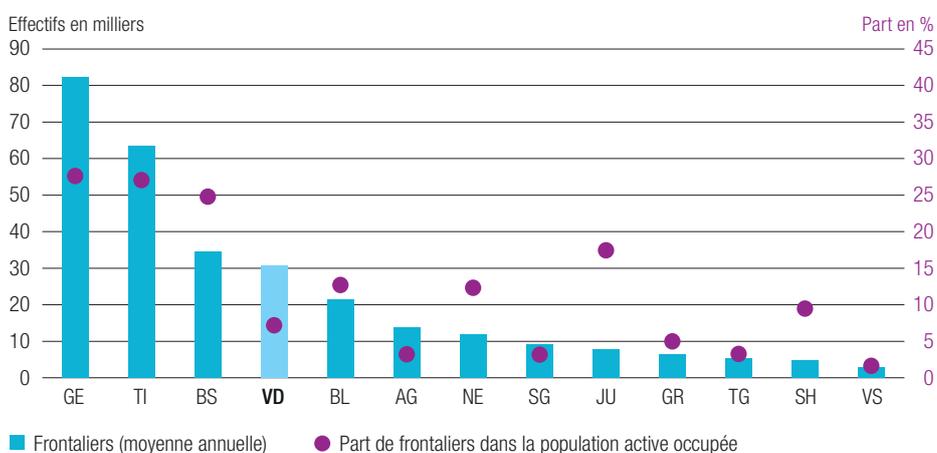
Au premier trimestre 2019, le canton de Vaud compte 31 500 travailleurs frontaliers de nationalité étrangère. Depuis de nombreuses années, le canton affiche une hausse continue et plus marquée qu'au niveau national. Domiciliés en France pour la quasi-totalité d'entre eux, ces travailleurs se rendent en majorité dans les districts du Jura-Nord vaudois, de Nyon et de Lausanne. L'industrie, le commerce et la santé sont les principaux employeurs de cette main-d'œuvre.

Avec ses 31 500 frontaliers de nationalité étrangère au premier trimestre 2019, le canton de Vaud se situe au 4<sup>e</sup> rang des cantons employant le plus de frontaliers, très loin derrière Genève (83 600) et le Tessin (63 900) et juste après Bâle-Ville (33 900). Cette main-d'œuvre représente 6,7% de la population active occupée du canton (moyenne 2018), soit une part proche de celle de la Suisse (6,2%), mais nettement plus faible que dans les trois cantons précités (respectivement 26,7%, 26,4% et 24,8%) [F1].

### UNE CROISSANCE ANNUELLE MOYENNE DE 6,3% EN 10 ANS

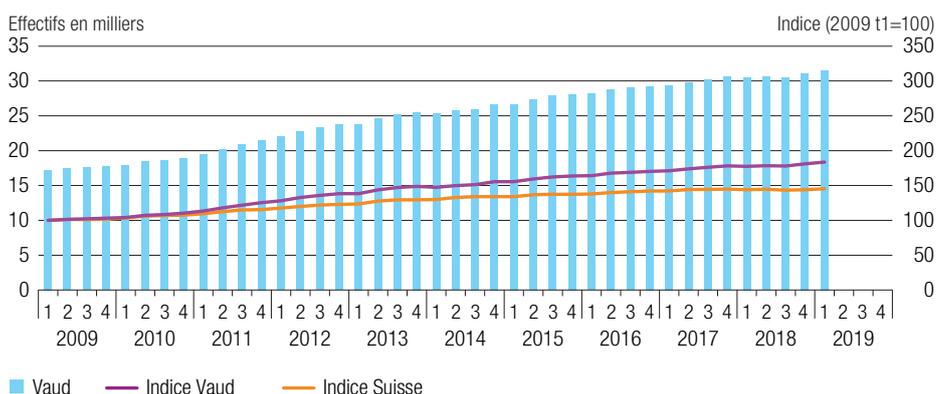
Entre le premier trimestre 2018 et le premier trimestre 2019, le canton a enregistré une hausse de 3,4%, soit 1024 frontaliers supplémentaires. Au niveau national, l'augmentation est de 0,9% (+2927 personnes). Depuis le premier trimestre 2009, ce sont près de 14 400 frontaliers additionnels qui se sont rendus dans le canton de Vaud pour y travailler, soit près du double (+84%), contre une hausse de 45% au niveau suisse. Cette hausse équivaut à une croissance moyenne de 6,3% par an en dix ans. Depuis 2012, la croissance annuelle

#### [F1] FRONTALIERS DANS LA POPULATION ACTIVE OCCUPÉE POUR CERTAINS CANTONS<sup>1</sup>, 2018



<sup>1</sup> Sont indiqués les 13 cantons avec le plus grand nombre de frontaliers.

#### [F2] FRONTALIERS PAR TRIMESTRE, VAUD ET SUISSE



moyenne a ralenti, sans toutefois s'arrêter. Au niveau national, la croissance est plus mesurée (+3,8%). La différence entre les deux courbes de croissance tend ainsi à s'accroître. [F2]

En dix ans, la part de frontaliers dans la population active occupée a également progressé plus fortement dans le canton de Vaud qu'en Suisse (+2,9 points de pourcentage contre +1,8 point). Elle reste néanmoins limitée en comparaison avec Genève (+11,4 points) ou le Tessin (+7,6 points).

### UN FRONTALIER SUR CINQ TRAVAILLE À LAUSANNE

Les frontaliers venant travailler dans le canton de Vaud sont domiciliés en France pour plus de 99% d'entre eux. Ils viennent en particulier de Haute-Savoie (31%), du Doubs (27%), de l'Ain (20%) et du Jura (17%). Plus d'un quart des frontaliers se rendent dans le Jura-Nord vaudois (26%), un autre quart dans le district de Nyon (23%) et près d'un sur cinq dans celui de Lausanne (20%). Depuis 2009, le nombre de frontaliers en provenance du Doubs baisse alors que celui de Haute-Savoie augmente (respectivement -5,3 et +5,6 points). En écho, durant la même période, le district du Jura-Nord vaudois attire nettement moins de frontaliers (-10,9 points), à l'inverse du district de Lausanne (+4,6 points).

### PLUS DES DEUX TIERS EMPLOYÉS DANS LE SECTEUR TERTIAIRE

Le secteur tertiaire est le plus grand employeur de cette main-d'œuvre et occupe 68% des frontaliers au premier trimestre 2019, soit plus de deux tiers des effectifs (21 500). Si la hausse n'est que de 2,9% par rapport à l'année dernière au même trimestre, leur part a augmenté de 10,2 points depuis 2009. Dans ce secteur, le commerce (24%) ainsi que la santé et l'action sociale (20%) accueillent ensemble près de la moitié des frontaliers. Quant au secteur secondaire, il emploie 31% des frontaliers au premier trimestre 2019 (9 700 personnes), soit une hausse de 4,4% par rapport au premier trimestre 2018 et de 39% par rapport à 2009.

Enfin, la moitié (51%) des travailleurs frontaliers sont âgés de 25 à 39 ans et plus d'un tiers (36%) ont entre 40 et 55 ans. | ADF

Source des données: OFS, STAF, ESPA, SEM.

